

## ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Institut des Sciences Juridique et Philosophique  
de la Sorbonne  
ISJPS

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris1 Panthéon – Sorbonne  
Centre de la National de la Recherche  
Scientifique – CNRS

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Jean-Charles Froment,  
Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne
<b>Acronyme de l'unité :</b>	ISJPS
<b>Label demandé :</b>	UMR
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	8103
<b>Nom du directeur (2017-2018) :</b>	M. Dominique ROUSSEAU
<b>Nom du porteur de projet (2019-2023) :</b>	M. Dominique ROUSSEAU

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Jean-Charles FROMENT, Sciences-po Grenoble

**Experts :**

- M<sup>me</sup> Valérie FALCK, CNRS/Université de Bordeaux (représentante des personnels d'appui à la recherche)
- M. Guillaume LE BLANC, Université Paris-Est Créteil
- M. Olivier LECLERC, CNRS/Université de Saint-Etienne (représentant du CoNRS)
- M<sup>me</sup> Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN, Université d'Aix-Marseille
- M<sup>me</sup> Aude ROUYERE, Université de Bordeaux (représentante du CNU)
- M. Damien SCALIA, Université Libre de Bruxelles, Belgique
- M<sup>me</sup> Marthe STEFANINI, CNRS/Université d'Aix-Marseille

**Conseiller scientifique représentant du Hcéres :**

M. MARC PICHARD

**Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :**

M<sup>me</sup> Ana-Claudia FONSECA, CNRS

M<sup>me</sup> Sandrine LEFRANC, CNRS

M<sup>me</sup> Hélène SIRVEN, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

# INTRODUCTION

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Institut des Sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne (ISJPS) a été créé en 1997. Structuré essentiellement à l'origine autour du droit pénal international et du droit international des droits de l'homme, son activité s'est progressivement élargie à la question du droit des sciences et techniques. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, il a accueilli deux nouvelles équipes : équipe de droit constitutionnel (CRDC) et équipe de droit administratif (CERAP) et au 1<sup>er</sup> janvier 2015 une nouvelle équipe encore, le Centre de philosophie contemporaine de l'Université Paris 1. Cette évolution s'est accompagnée d'un changement de dénomination par rapport à son intitulé initial qui était celui d'UMR de Droit comparé.

Localisé à l'Université Paris 1, l'ISJPS dépend de deux tutelles : le CNRS et l'Université Paris 1. Confronté à une agrégation rapide de nouvelles équipes de recherche, le laboratoire doit assurer l'intégration d'équipes et de chercheurs travaillant dans des disciplines et sur des objets différents, tout en absorbant quantitativement un nombre de membres considérablement renforcé (passage de 20 à 59 EC statutaires et de 2 à 7 chercheurs du CNRS).

## DIRECTION DE L'UNITÉ

La direction de l'ISJPS est assurée depuis 2014 par M<sup>me</sup> Dominique ROUSSEAU, Professeur de Droit Public à Paris 1. Il est assisté de deux directrices adjointes, M<sup>me</sup> Sandra LAUGIER, professeure de philosophie à Paris 1 et M<sup>me</sup> Christine NOUVILLE, Directrice de recherches au CNRS. Chacune des sept équipes est dotée d'une direction propre.

## NOMENCLATURE HCÉRES

SHS 2 Normes, institutions et comportements sociaux.

## DOMAINE D'ACTIVITÉ

Laboratoire de recherche interdisciplinaire articulant droit et philosophie, l'ISJPS se structure autour de 7 équipes à dominante disciplinaire :

- équipe « Normes, Sciences et Techniques » ;
- équipe de « Droit Comparé » ;
- équipe de « Philosophie Contemporaine » ;
- équipe de « Droit Constitutionnel » ;
- équipe d'« Études et de recherches sur l'Administration Publique » ;
- équipe d'« Histoire de la pensée juridique moderne et de la théorie du droit » ;
- équipe « Norma ».

Et de 6 axes transversaux thématiques plus ou moins structurés et dont le nombre est encore susceptible d'évoluer :

- axe environnement : « Repenser la production des normes et leurs interactions en matière d'environnement » ;
- axe genre : « Repenser la normativité à partir des questions de genre, de sexe et de sexualités » ;
- axe démocratie : « Repenser les formes politiques dans lesquelles les sociétés s'organisent » ;
- axe Big data et santé : « Repenser les modes traditionnels de régulations juridiques des pratiques de santé » ;
- axe droit commun : « Repenser les dynamiques universalisables des processus normatifs » ;
- axe : « Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) : Repenser l'équilibre des responsabilités entre État et entreprises ».

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
<b>Personnels permanents en activité</b>		
Professeurs et assimilés	30	29
Maîtres de conférences et assimilés	20	20
Directeurs de recherche et assimilés	1	2
Chargés de recherche et assimilés	6	6
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	1
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	5	5
<b>TOTAL personnels permanents en activité</b>	<b>62</b>	<b>63</b>

<b>Personnels non-titulaires, émérites et autres</b>		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	8	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	-	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	1	
Doctorants	319	
<b>TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>328</b>	
<b>TOTAL unité</b>	<b>390</b>	

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'ISPJS est une entité scientifique à fort potentiel, tant du point de vue de la notoriété individuelle de ses membres que de l'engagement d'un ensemble de chercheur.e.s dans des collectifs de recherche, contractuels ou non, et travaillant sur des thématiques de forte actualité. La qualité de la production scientifique et sa forte valorisation sociétale en constituent des atouts.

L'entité doit cependant faire face à deux risques :

- un risque en termes d'organisation et de fonctionnement : sur le plan administratif avec une structuration à consolider, sur le plan de l'inadéquation des locaux actuels pour favoriser de vraies dynamiques collectives et sur le plan d'une gouvernance qui reste à stabiliser. Chacun de ces volets constitue une source possible de fragilisation de l'unité ;
- un risque en termes de fragmentation possible du laboratoire et de son activité de recherche entre plusieurs cercles (individus, équipes, axes) développant des approches disciplinaires et des conceptions de l'activité scientifique elle-même très éclatées et faisant potentiellement obstacle à la capacité de l'IPSPJS à faire unité.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

